

5.2 RÉS 2011-74 : FACTURE D'ARPENTEURS

Il est proposé par la conseillère Raymonde Cormier et adopté à l'unanimité des conseillers présents

qu'un montant de 1 310,14 \$ soit autorisé pour défrayer les honoraires d'arpenteurs-géomètres soit la description technique du lot 35c du Rang B (Gervais Fournier).

5.3 RÉS 2011-75 : APPUI AUX AMANTS DU TERRITOIRE PUBLIC DES BASQUES POUR RÉCUPÉRER LES RESSOURCES DE SON TERRITOIRE

ATTENDU QUE depuis un arrêté en conseil du 25 avril 1956 le Club de chasse et pêche Appalaches a vu ses droits confirmés par le gouvernement de Maurice Duplessis;

ATTENDU QUE seul Club Appalaches a échappé à l'opération DÉCLUBAGE de 1978 et détient encore aujourd'hui des droits exclusifs en forêt publique;

ATTENDU QU'en 1995, la MRC des Basques tente, pour une première fois, une pétition qui comptera au-delà de 1300 noms en un mois dans le but de reprendre au moins une partie de l'accès aux ressources fauniques;

ATTENDU QU'en 1996, la Cour Supérieure du Québec confirme les droits du Club Appalaches;

ATTENDU QU'en juillet 1998, ce jugement est porté en appel et la cour reconfirme les droits du Club mais reconnaît que les citoyens ont un égal droit de circuler sur le territoire ou y occuper des activités autres;

ATTENDU QU'en janvier 2000, la MRC adresse au gouvernement du Québec une demande pour comprendre les raisons pour lesquelles ils ne sont pas allés en appel du dernier jugement ou de regarder la possibilité d'aller en expropriation;

ATTENDU QUE sur la période de deux ans qui a suivi, plusieurs tentatives de rapprochement, négociations ou pourparlers se sont soldés par une lettre du ministre Chevrette qui déclarait que ce territoire ne présentait pas de caractéristiques fauniques exceptionnelles et que ça ne justifiait pas d'intervention de sa part, même si quelques jours plus tard il a été vu sur le territoire;

ATTENDU QUE la prochaine loi sur les forêts de proximité permettra aux communautés locales de profiter des ressources d'un territoire qui leur échappe depuis si longtemps;

ATTENDU QUE notre grand projet de l'Écosociété Les Basques fait la promotion du rapatriement de toutes les ressources du milieu au profit des gens qui l'habitent;

ATTENDU QUE notre député, monsieur Jean D'Amours, nous a garanti son appui dans notre objectif de se réappropriier les ressources de ce territoire de 148 km carrés.

ATTENDU QUE la ministre des Ressources naturelles et de la Faune, madame Nathalie Normandeau, nous propose un médiateur pour trouver un terrain d'entente sur la façon de récupérer ces droits;

ATTENDU QUE ce dossier devient prioritaire en 2011 pour le développement durable de notre MRC;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Gervais Talbot Et adopté à l'unanimité des conseillers présents

Que la municipalité de Saint-Jean-de-Dieu donne son appui à

l'Association Les Amants du territoire public des Basques pour promouvoir l'occupation pleine et entière du territoire public dans le respect de la nature et ce, au profit des citoyens.

5.4 RÉS 2011-76 : SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE DE 2011

CONSIDÉRANT QUE la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 2 au 8 mai sous le thème « *Merci de me faire confiance. Ça me donne des ailes!* »;

CONSIDÉRANT QUE la présente édition fête ses 60 ans d'existence;

CONSIDÉRANT QUE notre slogan invite la population à développer sa confiance en soi par son regard sur elle-même mais aussi par le regard des autres, ces éléments jouant un rôle primordial dans l'équilibre émotionnel de chacun;

CONSIDÉRANT QUE les actions favorisant notre thème est une responsabilité à la fois individuelle est collective qui doit être partagée à tous les niveaux de notre société et que les municipalités ont un rôle social afin de soutenir le sentiment de confiance des citoyennes et citoyens;

CONSIDÉRANT QUE le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale initie la Semaine et encourage l'implication de tous les secteurs du territoire québécois;

CONSIDÉRANT QUE nous trouvons très important que chaque municipalité du territoire effectue sa proclamation et nous l'achemine afin de dépasser l'objectif de 75% de municipalités qui soutiennent notre organisation cette année;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par la conseillère Rita Lévesque et adopté à l'unanimité des conseillers présents

que la municipalité de Saint-Jean-de-Dieu proclame par la présente la semaine du 2 au 8 mai 2011, **Semaine de la santé mentale** dans la municipalité de Saint-Jean-de-Dieu, et invite toutes les citoyennes et tous les citoyens, toutes les entreprises et institutions, à reconnaître ensemble l'importance de la 60^e semaine nationale de la santé mentale sous le thème « *Merci de me faire confiance. Ça me donne des ailes!* ».

5.5 RÉS 2011-77 : DIVERSES COTISATIONS, ADHÉSIONS, DON ET AUTRES

Il est proposé par le conseiller Gervais Talbot et adopté à l'unanimité des conseillers présents

que le Conseil municipal autorise les dépenses suivantes pour diverses adhésions, ententes et dons :

- Entente avec la Croix-Rouge pour les services aux sinistrés 228,06 \$
- Adhésion à l'URLS 2011-2012150,00 \$
- Renouvellement contrat avec Microtec337,53 \$
- Don Chevaliers de Colomb (Gala musical) 50,00 \$

5.6 RÉS 2011-78 : ACHAT D'UN RADIO PORTATIF (VHF)

Il est proposé Stéphane Rioux, conseiller au siège no 3 et adopté à l'unanimité des conseillers présents

que le Conseil municipal autorise une dépense de 896,30 \$

incluant les taxes pour un radio portatif VHF chez Mercier Électronique.

6. RÉS 2011-79 : APPROBATION DES COMPTES DU MOIS DE MARS 2011

Je soussigné, Normand Morency, secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que la municipalité de Saint-Jean-de-Dieu a les crédits disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessous mentionnées sont projetées par le Conseil de la susdite municipalité.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT N° : 2011-04

La liste des chèques numérotés 508640 à 508726 ainsi que 34816 à 34884 et 40916 à 40924 sont soumis à l'examen du Conseil.

Il est proposé par la conseillère Rita Lévesque et adopté à l'unanimité des conseillers présents

d'approuver la liste des chèques numérotés 508640 à 508726 ainsi que 34816 à 34884 et 40916 à 40924 et les comptes à payer totalisant 193 198,46 \$ pour le mois de mars 2011.

7. RÉS 2011-80 : ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS DE L'O.M.H. SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2010

Il est proposé par Stéphane Rioux, conseiller au siège no 6 et adopté à l'unanimité des conseillers présents

que le Conseil municipal a pris connaissance et prend note des états financiers de l'O.M.H. se terminant le 31 décembre 2010 et préparés par Ghislain Bélanger, comptable, et accepte le déficit aux états financiers.

8. RÉS 2011-81 : SOUMISSION POUR UN SYSTÈME DE MOUSSE SUR UN CAMION INCENDIE (AUTOPOMPE)

Il est proposé par Stéphane Rioux, conseiller au siège no 3 et adopté à l'unanimité des conseillers présents

que le Conseil municipal accepte la soumission de Techno feu inc. concernant l'installation d'un système à mousse sur le camion incendie (Autopompe) au prix de 15 000,00 \$ approximativement. Cette dépense étant prévue au budget d'investissement 2011.

9. RÉS 2011-82 : DEMANDE D'AUTORISATION À LA C.P.T.A. DE M. VINCENT DRAPEAU

CONSIDÉRANT QUE M. Vincent Drapeau, 112, rue Collin à Saint-Cyprien, sollicite auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, une demande d'autorisation dans le but de se construire une résidence et y ajouter une fermette et aussi vendre une partie du lot 5 Rang 3, canton Bégon (± 5 000 pieds carrés) à J.C.O. Malenfant Inc.;

CONSIDÉRANT QUE la partie visée n'est pas propice à la culture et n'a pas d'impact sur l'homogénéité agricole du milieu;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est conforme aux dispositions du règlement de zonage de la municipalité ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Robert Rioux et adopté à l'unanimité des conseillers présents

que le Conseil municipal de Saint-Jean-de-Dieu approuve favorablement la demande de M. Vincent Drapeau telle que présenté et prie ladite Commission de protection du territoire agricole du Québec de bien vouloir donner suite à cette demande.

10. RÉS 2011-83 : PARADE DE « LA GRANDE VIRÉE »

CONSIDÉRANT QUE le Comité de « La Grande Virée » demande au Conseil municipal la permission de procéder le 1^e juillet 2011 de 19h00 à 20h30, à une parade de chars allégoriques et autres, sur la rue Principale, à partir du Garage Joël Gagnon jusqu'au Centre Communautaire Jean-Claude Bélisle;

CONSIDÉRANT QUE le service d'ordre sera assumé par la Brigade des pompiers de Saint-Jean-de-Dieu;

CONSIDÉRANT QUE le comité de « La Grande Virée » est un comité reconnu par la municipalité et le comité des loisirs;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Stéphane Rioux, conseiller au siège no 6 et adopté à l'unanimité des conseillers présents

que le Conseil municipal donne son approbation au comité de « La Grande Virée » pour tenir le vendredi 1^e juillet 2011, une parade sur la rue Principale. De plus, le service d'ordre devra être assumé par la Brigade des Pompiers ou par la Sûreté du Québec lors de la parade de chars allégoriques.

11. RÉS 2011-84 : CORRECTIONS DE TITRES DE PROPRIÉTÉS SUR LE LOT P35C RANG B (29 LOGEMENTS)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité et l'office municipal d'habitation de Saint-Jean-de-Dieu ont mandaté les services de **Mme Ariane Michaud, notaire, de l'Étude Côté Ouellet Thivierge** pour rédiger un contrat de vente par M. Gervais Fournier et de cession avec l'Office municipal concernant des terrains pour la construction de 29 unités de logements;

CONSIDÉRANT QU'un acte de correction avec M. Guy Ouellet et le Comité des loisirs est nécessaire pour apporter des correctifs aux désignations des terrains;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Gervais Talbot et adopté à l'unanimité des conseillers présents

que le Conseil municipal désigne M. Jean-Marie Côté, maire, et M. Normand Morency, directeur général, pour signer au nom de la municipalité cet acte de correction avec le Comité des loisirs et M. Guy Ouellet.

12. DIVERS

12.1 RÉS 2011-85 : CONGRÈS DE L'ADMO

Il est proposé par le conseiller Gervais Talbot et adopté majoritairement des conseillers

que le directeur général soit autorisé à assister au congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui aura lieu à Québec les 8, 9 et 10 juin 2011. L'inscription au congrès est de 450,00 \$ plus taxes, plus les frais de séjour.

12.2 RÉS 2011-86 : FERTILISATION DU PARC "ROLAND RIOUX"

Il est proposé par Stéphane Rioux, conseiller au siège no 6 et adopté à l'unanimité des conseillers

que le Conseil municipal retienne les services de « Les Paysages du Fleuve » de Saint-Jean-de-Dieu pour effectuer la fertilisation et la taille des arbres et arbustes du parc "Roland Rioux".

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire préside la période de questions.

14. RÉS 2011-87 : LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé,
Il est proposé à vingt-deux (21) heures
par la conseillère Raymonde Cormier
et adopté à l'unanimité des conseillers présents
que la séance soit levée.

MAIRE

SECRETAIRE-TRÉSORIER